



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

muni.hampden@hsf.qc.ca

RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2016

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Bertrand Prévost, maire, Monsieur Pascal Prévost, conseiller # 1, Madame Lisa Irving, conseillère # 2, Madame Valérie Prévost, conseiller # 3, Madame Sylvie Caron, conseillère # 4, Madame Chantal Langlois, conseillère # 5, Monsieur Alain Sabourin, conseiller 6

Chères citoyennes, Chers citoyens,
Comme à chaque année, l'article 955 du Code municipal, exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter un rapport annuel sur la situation financière de votre municipalité avant l'adoption du budget financier pour l'année 2017

ÉTATS FINANCIERS ANNÉE 2015

Les états financiers de l'année 2015 du Canton de Hampden ont été vérifiés par la Firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L qui a déposé son rapport au Conseil le 14 novembre 2016. Les résultats révélaient un déficit pour l'année 2015, 16 581.00 \$.

ÉTATS FINANCIERS DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2015

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	210 741.00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	49 958.00 \$
Transferts	120 609.00 \$
Services rendus	7 122.00\$
Imposition de droits	5 686.00\$
Intérêts	6 731.00\$
Autres revenus	1 058.00\$
Totaux des revenus :	401 905.00\$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	106 799.00 \$
Sécurité publique	76 027.00 \$
Transport	186 545.00 \$
Hygiène du milieu	28 178.00 \$
Aménagement, urbanisme & développement	12 469.00 \$
Loisirs et culture	8 257.00 \$
Frais de financement	211.00 \$
Totaux des dépenses	418 486.00 \$

EXCÉDENT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

EXCÉDENT NET (DÉFICIT) (16 581.00) \$

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante pour l'année 2016 :

Maire : Le maire reçoit une rémunération de 4 326 \$ et une allocation de dépenses de 1 854 \$ ce montant est payable en 12 versements soit une fois par mois.

Conseillers (ères) : Un conseiller (ère) reçoit une rémunération de 1 373.28 \$ et une allocation de dépenses de 686.64\$ ce montant est payable en 12 versement soit 1 par mois.

LISTE DES CONTRAT DE PLUS DE 25 000 \$ POUR 2016

Aucun contrat n'a été octroyé de plus de 25 000 \$ pour 2016

VOIRIE MUNICIPALE

L'entretien des chemins municipaux est une des priorités dans le Canton de Hampden, afin que tous les usagers soient en sécurité en circulant sur nos routes. L'épandage du Calcium a été fait cette année en liquide. Le fauchage sur le bord des routes et chemins a été fait par l'entreprise forestières J.L.S. Nous avons fait l'achat de sable pour l'hiver 2016/2017 auprès de MBI Transport et Excavation et nous avons fait l'achat de sable hiver pour la MTQ auprès de MBI Transport et Excavation de Scotstown. Les travaux de transport du sable ont été exécutés par notre employé municipal Monsieur Bruce ST-Laurent. Du creusage de fossé a été effectué dans le chemin Franceville, Macnamee et intersection Pringle ainsi que des ponceaux ont été changés dans les chemins suivant Franceville, Macnamee et Arnold. Nous avons aussi effectué du rechargement dans le chemin Macnamee. Nous avons fait effectuer le marquage de nos lignes jaunes et blanches sur la route 257 par la compagnie 9254-8783 Québec Inc. (Ligne Maska).

9-1-1 CAUCA EST AU SERVICE DE LA POPULATION

Le service 911-Cauca est toujours au service de la population, pour ceux qui désirent se faire installer un système de sécurité vous devez les aviser afin qu'il vous protège.

NOUVEAUTÉ SUR LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Les élus ainsi que les employés municipaux ont reçu copie du code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux.

ORIENTATION 2017

Les objectifs que vise la municipalité sont d'appuyer les projets de développement de la région, tel que la contrée du massif, mettre à jour et améliorer le service de voirie ainsi que celui de l'incendie.

CONCLUSION

Il est toujours difficile de résumer une année en quelques lignes, mais sachez que nos préoccupations premières sont l'amélioration des services et la qualité de vie de nos citoyens dans le respect des budgets adoptés. De plus, vous pouvez communiquer avec le Bureau municipal de 8 h à 12 h et de 12h 30 h à 15 h 30 du lundi au mercredi. Un message peut être laissé en tout temps sur la boîte vocale au 819 560-8444.

Je vous remercie de la confiance que vous témoignez envers le Conseil municipal et nous tenons à vous offrir nos plus sincères remerciements et salutations.

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE.